

OTTAWA SE MOBILISE EN FAVEUR DU BILINGUISME

Le gratin de la ville d'Ottawa se mobilise pour convaincre le gouvernement de Mike Harris d'inclure une clause de bilinguisme dans l'acte de naissance de la nouvelle municipalité.

Le mouvement n'est pas sans rappeler celui qui a spontanément vu le jour à la suite de l'annonce de la fermeture de l'hôpital Montfort en 1997. La différence cette fois, c'est que les anglophones participent au combat avec vigueur.

Le gouvernement Harris, faut-il le rappeler, a choisi d'ignorer une des recommandations de son conseiller spécial Glen Shortliffe, qui propose que la nouvelle ville qui naîtra de la fusion des 11 municipalités de la région soit désignée officiellement bilingue dans le texte de loi.

Le gouvernement a préféré ne pas suivre cette recommandation, estimant qu'il revenait à ceux qui dirigeront les destinées de la nouvelle ville de trancher la question après l'élection du premier conseil municipal en décembre 2000. Depuis, les réactions fusent de partout et des carrières politiques sont même en jeu.

C'est le cas de la mairesse de la ville de Gloucester, Claudette Cain, à qui on prête l'ambition de briguer les suffrages en l'an 2000. Pendant que la ville voisine d'Ottawa adoptait une résolution réaffirmant son appui au bilinguisme, le conseil municipal de Gloucester refusait d'en faire autant, alors que la ville est pourtant officiellement bilingue.

« Il faut respecter les craintes, les préoccupations et les opinions de tout le monde » a justifié la mairesse lors d'un imposant rassemblement de leaders francophones et anglophones de la communauté au siège social du gouvernement régional (MROC).

Publiquement, elle se dit en faveur du bilinguisme. Mais les mauvaises langues disent que Mme Cain est davantage préoccupée par son élection dans la future ville d'Ottawa que par la défense de principes fondamentaux. Cela l'insulte.

« Je suis née Claudette Robert. Je serai toujours francophone. Je suis fière de mon héritage et de mon pays, qui est bilingue. Je suis mariée à un anglophone depuis 33 ans, qui ne parle pas français. On vit très bien et nous avons une vie très heureuse... »

« Je pense qu'elle a abandonné les francophones pour aller chercher des votes » dit Richard Cantin, un ancien conseiller à Gloucester qui siège maintenant à la MROC.

L'opposant direct de Mme Cain dans la future course à la mairie, Bob Chiarelli, a brandi le spectre de la division si le gouvernement ontarien persiste à ne pas inclure dans sa loi une clause sur le bilinguisme.

Un comité transitoire doit procéder à l'embauche des hauts fonctionnaires aux postes-clés de l'administration publique de la nouvelle ville. M. Chiarelli, qui préside les destinées de la Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton (MROC), se demande quelle politique linguistique sera en vigueur lors de l'embauche des nouveaux administrateurs : « Jeter une équipe de transition dans un tel débat est injuste pour les deux communautés ». Si le gouvernement provincial ne tranche pas la question, prédit M. Chiarelli, « cela va exacerber les différences que nous avons dans la communauté et créer des tensions ».

C'est aussi ce que craint l'ancienne présidente de la Commission de la capitale nationale, Jean Pigott : « Éviter d'inclure une clause sur le bilinguisme ne servira qu'à diviser la population ».

L'ancien Commissaire aux langues officielles et membre du Comité des droits de l'homme des Nations Unies, Max Yalden, est un des éminents anglophones de la région qui a accepté de monter aux barricades.

« Je crois qu'on peut reconnaître que ce qui a été accompli est un énorme pas en avant à comparer à ce qui existait à Ottawa dans les années 60... Nous devons reconnaître qu'Ottawa est unique dans cette province et ce pays comme capitale du Canada. »

Le gouvernement fédéral a fait son nid rapidement dans ce dossier. Le ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, a indiqué qu'il étudierait les possibilités d'intervention du gouvernement fédéral. Le premier ministre Jean Chrétien a répété à quelques reprises que la capitale du pays devait avoir un statut bilingue.

Le secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine, Mauril Bélanger, a obtenu la signature de 132 parlementaires de tous les partis politiques en faveur du statut bilingue d'Ottawa.

Le sénateur libéral Serge Joyal a annoncé qu'il porterait le combat en Cour supérieure de l'Ontario si le gouvernement refusait de revenir sur sa décision. Selon le sénateur, le gouvernement Harris « attaque l'idée canadienne dans ses fondements mêmes. »

« Il y a dans ce geste une dénégation de nos aspirations, une ignorance inquiétante des efforts de ceux et celles qui nous ont précédés, et une sorte de repli sur les préjugés et l'indifférence qui, croyions-nous, avaient disparu chez les leaders qui nous gouvernent. »

M. Joyal est d'avis que la décision du gouvernement est anticonstitutionnelle et contraire au principe fondamental de protection des droits des minorités linguistiques reconnus par la Cour suprême du Canada en août 1998 dans son avis sur la sécession du Québec.

« Nous ne pouvons nous permettre que des politiciens provinciaux, à courte vue, dénués de vision nationale, attaquent ainsi notre idéal sans que nous réagissions avec les moyens que la loi fondamentale de notre pays nous garantit. Ne laissons pas ce geste devenir le symbole de la défaite de notre communauté, incapable de tailler sa place dans la capitale de notre pays. »

La poursuite aura pour but, explique le sénateur, de déclarer « nulles et non avenues » les dispositions du projet de loi qui aboliraient la reconnaissance du français dans les statuts de la nouvelle ville.

**Tiré de
l'Association de la presse francophone
Décembre 1999**